

Plusieurs élections ont eu lieu en 2014. Le Conseil municipal a été renouvelé le 23 mars dernier. Sur 750 inscrits, 564 personnes ont voté (soit une participation de 75,20%). La liste « Divers Gauche » de Guy Rouchon (*Ajain, Nouvelle Dynamique*) a recueilli 321 voix (63,44% / 13 sièges) tandis que la liste « Divers Droite » de Roland Dardy (*Continuons ensemble pour Ajain*) a obtenu 185 voix (36,56% / 2 sièges).

Les européennes du 25 mai ont nettement moins mobilisé avec seulement 44,33% de participation et les scores suivants pour les 4 premières listes : PS (24,03%), FN (20,78%), UMP (17,86%), Front de Gauche (17,86%).

Enfin, le 20 juin, le Conseil municipal a procédé à l'élection de ses 3 délégués sénatoriaux : Guy Rouchon, Mireille Fayard et Christophe Lecossois, qui voteront ainsi lors des élections sénatoriales du 28 septembre prochain.







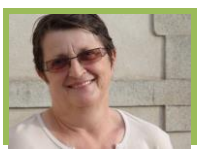







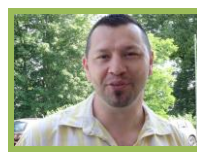
**Ajain Pour Tous**

Bulletin municipal de la commune d'Ajain. Publication trimestrielle réalisée par la commission communication et culture et le secrétariat.

Pour faire publier des informations dans le bulletin : mairie-ajain@orange.fr

© Crédits photos : B. Ridoux (Pays de Guéret) & LBN/SI.

Le nouveau conseil municipal élu le 23 mars : qui fait quoi ?

<p><b>Guy Rouchon</b> Maire d'Ajain</p>  <p>Membre de toutes les commissions</p>	<p><b>Mireille Fayard</b></p>  <p>Commissions : éducation ; infrastructures ; communication</p>	<p><b>Didier Gorius,</b> 1er adjoint : Infrastructures</p>  <p>Commissions : infrastructures ; finances</p>
<p><b>Denis Turpinat</b></p>  <p>Commissions : infrastructures</p>	<p><b>Jean-Pierre Godefroy</b></p>  <p>Commissions : finances ; infrastructures ; action sociale</p>	<p><b>Laetitia Gouvernaire</b></p>  <p>Commissions : éducation ; communication</p>
<p><b>Jacqueline Peyrot</b> 3<sup>ème</sup> adjointe : Animation</p>  <p>Commissions : éducation ; animation ; finances ; action sociale</p>	<p><b>Roland Dardy</b></p>  <p>Commission : infrastructures</p>	<p><b>Simone Lacoste</b></p>  <p>Commission : action sociale</p>
<p><b>Laurence Bourdier</b> 2<sup>ème</sup> adjointe : Education</p>  <p>Commissions : éducation ; finances ; communication</p>	<p><b>Marie-Andrée Boutet</b></p>  <p>Commissions : communication ; éducation</p>	<p><b>Pascale Tete</b></p>  <p>Commissions : éducation ; finances ; action sociale</p>
<p><b>Domini-que Peynot</b></p>  <p>Commissions : infrastructures ; éducation</p>	<p><b>Thomas Marty</b> 4<sup>ème</sup> adjoint : Finances</p>  <p>Commissions : finances ; communication</p>	<p><b>Christophe Lecossois</b></p>  <p>Commissions : éducation ; animation</p>

Les représentants dans les différentes structures

**Communauté d'agglomération du GRAND GUERET :** G. Rouchon & L. Bourdier ; **SIERS** (syndicat intercommunal d'équipement rural de la Souterraine) : M. Fayard & D. Turpinat ; **SIAEP** (Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la Saunière) : JP. Godefroy & D. Gorius ; **SDEC** (Syndicat départemental des énergies de la Creuse) : D. Gorius et M. Fayard ; **SDIC** (Syndicat départemental pour le développement de l'informatique communale) : T. Marty ; **SIVU** pour le maintien personnes âgées dans leur milieu : M. Fayard & JP. Godefroy ; **Caisse des écoles** : MA. Boutet & P. Tete ; **EHPAD d'Ajain** : G. Rouchon ; **CNAS Collectivités territoriales** : L. Gouvernaire.  
**Membres extérieurs Commission d'aide sociale** : Y. Bourlot, A. Weck, C. Lambert, B. Devoize, JC. Thomas.

Agenda municipal

- 29 mars. Conseil municipal, élection du maire, des adjoints et des différents représentants.
- 25 avril. Conseil municipal, vote du budget 2014.
- 24-25 mai. 50<sup>ème</sup> fête du jambon et du Pain Bis.
- 27 mai – 14 juin. Exposition photo : « 50 ans de fête ».
- 6 juin. Conseil municipal, vote sur la carte communale et l'Accueil de loisirs.
- 14 juin. Inauguration de la COOP ; kermesse de l'école.
- 26 juin. Conseil communautaire du Grand Guéret à la salle polyvalente d'Ajain.

A venir ...

- 13 juillet. Concert « Comme en 14 » à l'EHPAD.
- 19 juillet / 2 et 16 août. Permanence des élus de 10h à 12h (les samedis).
- 1<sup>er</sup> aout. A 16h, commémoration de 14-18 : déclenchement du tocsin.
- Début septembre. Nouveaux horaires de l'école et mise en place de l'accueil de loisirs.
- 6 septembre. Comice agricole à Saint Victor.
- 12 septembre. Prochaine réunion du Conseil municipal.
- 28 septembre. Elections sénatoriales.
- 29 novembre. Loto de la Récré des Gaminos.

# Ajain Pour Tous ...

Bulletin municipal de la commune d'Ajain



Dans ce numéro

- L'édito du maire, Guy Rouchon P.1
- Le vote du budget P.2
- Mettre en œuvre les projets P.3
- Le nouveau conseil, qui fait quoi ? P.4

L'édito du maire

Bonjour à tous,

Je suis très heureux de la parution de ce premier numéro du nouveau bulletin municipal, désormais trimestriel afin de pouvoir vous informer plus rapidement. Je me permets tout d'abord, à cette occasion, de vous remercier pour la confiance que vous nous avez manifestée le 23 mars lors des élections municipales. Ce score inespéré de plus de 63% des suffrages exprimés et l'élection de 13 conseillers sur notre liste « *Ajain, nouvelle dynamique* », nous oblige envers vous et pour Ajain. La liste « *continuons ensemble à Ajain* » a obtenu deux sièges et vient compléter le conseil municipal.

Nous serons les élus de la commune, de tous les habitants quels qu'ils soient, les dossiers seront traités avec la plus grande équité. L'école et les enfants seront bien entendu la priorité comme nous l'avons annoncé. Le conseil municipal, mis en place le 29 mars (voir en dernière page), a multiplié les réunions, aussi bien dans les commissions que dans les syndicats intercommunaux, les associations communales et la Communauté d'agglomération du Grand Guéret.

Notre première démarche a été de demander un rendez-vous à Madame la Directrice des services administratifs de l'éducation nationale pour l'ouverture d'une classe supplémentaire. Pourquoi ? On sait tous que plus de 20 élèves par classe en double niveau et quelles que soient les compétences des enseignants, des élèves risquent de décrocher, ce que nous voulons bien entendu éviter. Les premières décisions ont été les suivantes : mise en place d'abattements sur la taxe d'habitation, préparation du budget 2014 (augmentation des subventions aux associations, achat de matériels pour les agents techniques, remplacement du fourneau de la cuisine de l'école) ; remplacement du photocopieur de la mairie défectueux sans augmentation du coût, achat d'un ordinateur et vidéoprojecteur pour les élus.

Bien cordialement à toutes et à tous.

Guy Rouchon

L'école

L'ouverture d'une classe supplémentaire est en attente. L'étude du dossier est remise à septembre 2014 par Madame LA DASEN. Plusieurs courriers d'alerte ont été envoyés. Le travail sur la mise en place des rythmes scolaires est à l'étude.

Création du site internet

Le projet de création d'un site INTERNET pour la commune d'AJAIN est présenté par L. GOUVERNAIRE. Il sera réalisé avec l'aide de B. RIDOUX du « Pays de Guéret » spécialisé dans la création de site INTERNET pour les communes. Le coût de création s'élèverait à 25 € correspondant à l'achat du nom de domaine ajain.fr. Ce site est en cours d'élaboration et tient à être un lien d'information et de communication pour tous les habitants de la commune d'AJAIN.

Agendas

Le renouvellement des agendas 2015 pour les habitants de la commune est voté à l'unanimité.

Demande de travail

Une demande de travail d'été a été faite à la mairie par un étudiant, celle-ci est refusée car il n'est pas possible qu'il puisse travailler seul.

L'Etat-civil au 1<sup>er</sup> semestre

Naissances

Clara Margaux VALLESPI, née le 1<sup>er</sup> février (Gounéchas)  
Noah LEPAGE, né le 11 avril (Moulantier)

Mariage

Camille Cécile DIEZ DEL VAL et Teddy Jacky Franck DUTREILLY (route de Saint-Laurent) : mariage célébré le 21 juin

Décès

Daniel RETORD, le 28 janvier (rue de l'Eglise)  
Henri MARTINET, le 10 février (route de Montluçon)  
Gaston LHOTE, 18 avril (chemin des Chaumes)



# Le conseil municipal du 25 avril.

Ce premier conseil était principalement consacré au vote du budget primitif 2014.

Etaient présents : ROUCHON Guy – GORIOUS Didier – BOURDIER Laurence – PEYROT Jacqueline – MARTY Thomas – GODEFROY Jean-Pierre – TETE Pascale – TURPINAT Denis – FAYARD Mireille BOUTET Marie-Andrée – LECOSSOIS Christophe – GOUVERNAIRE Laëtitia – DARDY Roland – LACOSTE Simone

Etait absent excusé : PEYNOT Dominique  
Mireille FAYARD a été nommée secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 29 MARS 2014

L'ensemble du conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal.

VOTE DU TAUX DES TAXES 2014

T. MARTY, membre de la commission des finances, a présenté à la demande de G. ROUCHON, les différents éléments concernant la taxe d'habitation, la taxe foncière sur le bâti et la taxe foncière sur le non-bâti. Il est demandé au Conseil Municipal de voter la détermination des taux suivants :  
Taxe d'habitation : 11,56 % ;  
Taxe foncière sur le bâti : 16,95 % ;  
Taxe foncière sur le non bâti : 59,69 %.  
L'ensemble du conseil municipal a voté pour ces taux.

ABATTEMENTS SUR LA TAXE D'HABITATION

Pour la taxe d'habitation 2015 sur les résidences principales, il est proposé une demande d'abattement spécial à la base de 15 % soit une simulation d'environ 34,80 € pour 42 foyers aux revenus inférieurs au revenu fiscal de référence et ceci afin de favoriser le principe de solidarité et d'égalité pour tous devant les impôts. Une proposition d'abattement de cette même taxe de 10 % est demandée pour les personnes handicapées.

L'ensemble du Conseil Municipal a voté pour ces 2 propositions.

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2014

T. MARTY présente le Budget Primitif 2014 et précise les points importants concernant le vote des subventions aux associations (13 870 €), les dépenses d'équipement (34 500 €) et les acquisitions éventuelles. L'ensemble du conseil municipal a approuvé le budget primitif qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à 773 611.20 € en fonctionnement et à 203 721.49 € en investissement.

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2014 DE L'ASSAINISSEMENT

G. ROUCHON présente le budget et les besoins pour l'assainissement et le curage de la lagune. L'ensemble du conseil municipal a approuvé le budget primitif 2014 de l'assainissement qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à 109 939.51 € en fonctionnement et à 47 971.03 € en investissement.

MODIFICATION DU MODE DE CONVOCATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Il est demandé aux membres du conseil municipal une autorisation pour

convoquer les conseillers municipaux par mail, ceci étant prévu dans l'article L2121-10 du Code général des collectivités territoriales. Toutefois chaque conseiller peut rester libre de recevoir une convocation écrite par voie postale s'il le désire. L'ensemble du conseil municipal a approuvé cette demande en sachant que S.LACOSTE et R.DARDY ont choisi de continuer à recevoir leurs convocations écrites par voie postale.

Subventions aux associations

Club des Toujours jeunes : 350 € ; Ajain Loisirs : 3000 € (subvention exceptionnelle pour les 50 ans de la fête) ; ACCA : 300 € ; US Ajain : 850 € ; Club de Gym / Zumba : 550 € ; Retraite sportive : 350 € ; La Récré des Gaminos : 550 € ; Coopérative scolaire : 1050 € ; Caisse des écoles : 3500 € ; CCAS : 3000 € ; Comice Agricole : 220 €.

# Le conseil municipal du 6 juin.

Accueil de loisirs et carte communale.

REVISION DE LA CARTE COMMUNALE

Le maire présente la situation et insiste sur l'opportunité d'acquérir les terrains cadastrés numéro AY n°203 et 204 (à côté de l'EHPAD, le long de la D3) au prix de 32 600 € afin de renforcer la réserve foncière de la commune et de pouvoir les inscrire dans la carte communale. Cette révision ne concernerait que le centre bourg et le bourg-sud et nécessiterait de déplacer la surface constructible des parcelles ZI 143,71 et 72 (bourg-sud) vers les parcelles AY n°203 et 204. L'objectif étant de densifier le centre bourg en aménageant à la construction des terrains qui sont moins coûteux au niveau des réseaux urbains. Le tout se ferait dans le cadre d'un éco-quartier. Le conseil municipal approuve l'achat des terrains et la réouverture de la carte communale.



La Montagne, jeudi 20 juin 2014

Etaient présents : ROUCHON Guy – GORIOUS Didier – BOURDIER Laurence – PEYROT Jacqueline – MARTY Thomas – GODEFROY Jean-Pierre – TETE Pascale – TURPINAT Denis – FAYARD Mireille BOUTET Marie-Andrée – GOUVERNAIRE Laëtitia – DARDY Roland – LACOSTE Simone – PEYNOT DOMINIQUE

Etait absent excusé : LECOSSOIS Christophe  
Marie-Andrée BOUTET a été nommée secrétaire de séance.

ACQUISITION DE MATERIELS

L. BOURDIER a présenté la proposition d'acquisition d'un tableau dypytique vert pour l'école : 100 cm x 200 cm + 1 volet vert quadrillé pour 474 € TTC (Librairie laïque).

D. GORIOUS a présenté la proposition d'acquisition d'outils pour les services techniques : une débroussaileuse (706,80 € TTC), un taille-haies (494,40 € TTC), une tronçonneuse (669 € TTC), une tondeuse (342 € TTC). L'ensemble du matériel est acheté chez Micard. Roland DARDY émet des réserves quant à l'achat d'une tronçonneuse neuve. Didier GORIOUS a présenté la proposition d'acquisition d'un fourneau pour la cuisine de l'école (2700 € TTC, société DECHO centre). T. MARTY a présenté la proposition d'acquisition d'un ordinateur portable, vidéo projecteur et écran de projection pour la mairie (1397,84 € TTC société WICLIC à Anzême). L'ensemble du conseil municipal a voté à l'unanimité l'acquisition de ces matériels.

## Vers la création d'un accueil de loisirs

CREATION D'UN ACCUEIL DE LOISIRS

Le Maire, L. BOURDIER et T. MARTY exposent le projet d'accueil de Loisirs qui pourrait être opérationnel dès la rentrée de septembre 2014. Le ou les groupes de moins de 6 ans pourraient utiliser les salles de l'école maternelle (mercredi et vacances), le ou les groupes de plus de 6 ans pourraient utiliser les salles de classe, la cantine, la salle du conseil municipal). L'ensemble du Conseil Municipal a voté à l'unanimité la création de l'accueil de loisirs et la mise en place d'une commission de travail comprenant les partenaires, élus, personnels et parents.

RECRUTEMENT D'UN COORDONNATEUR ENFANCE-JEUNESSE

Le Maire, L. BOURDIER et T. MARTY proposent de procéder au recrutement contractuel d'un coordonnateur enfance-jeunesse. Le cadre d'emploi de référence serait celui d'animateur territorial. M. FAYARD précise que ce recrutement est indispensable dans le cadre de l'action menée par la mairie au sujet de l'enfance. R. DARDY estime que ce recrutement n'est pas nécessaire car le projet d'accueil de loisirs ne lui semble pas pertinent et pérenne. Après Délibération (12 votes pour et 2 abstentions), le conseil municipal autorise le maire à prendre toutes les décisions utiles relatives à la mise en place de la procédure de recrutement.

Inscription des élèves à l'école

Suite à la rencontre avec la Directrice Académique des services de l'éducation nationale, où a été évoqué le fait que l'école d'AJAIN prenait des élèves aux communes voisines, le maire d'AJAIN a rencontré les maires des communes limitrophes. Un courrier a été adressé à la DASEN pour lui expliquer notre démarche et lui préciser notre réalité géographique.

Demandes de contrats

1) CAP Petite enfance. Le Conseil municipal émet un avis favorable à la signature de ce contrat avec Mlle M. Deville et le lycée du Moulin Rabaud à Limoges.  
2) CAP paysagiste. Une demande de contrat apprentissage CAP paysagiste avec un lycée de Châteauroux a été faite, le Conseil municipal n'a pas donné suite.

Demande d'emploi

Monsieur B. DROUILLARD est parti à la retraite et une demande d'emploi à mi-temps est parvenue à la mairie. Une réponse négative sera faite. Il faut en effet réfléchir plus avant sur la nature du prochain contrat.

La lagune

Suite aux dernières analyses réalisées par la SAUR, les boues du lagunage peuvent être valorisées en agriculture. Un plan d'épandage sera établi.

Ouverture de la superette



Mme et Mr Magnin ont repris depuis le 5 juin la superette sous l'enseigne COOP. L'inauguration s'est déroulée en présence de l'ancien maire (Jean Boyer) et du nouveau (Guy Rouchon).

Horaires : du mardi au samedi : 8h30 à 12h30 / 15h à 19h ; dimanche : 9h à 12h30.